

LES SERMONS DE
JONATHAN EDWARDS

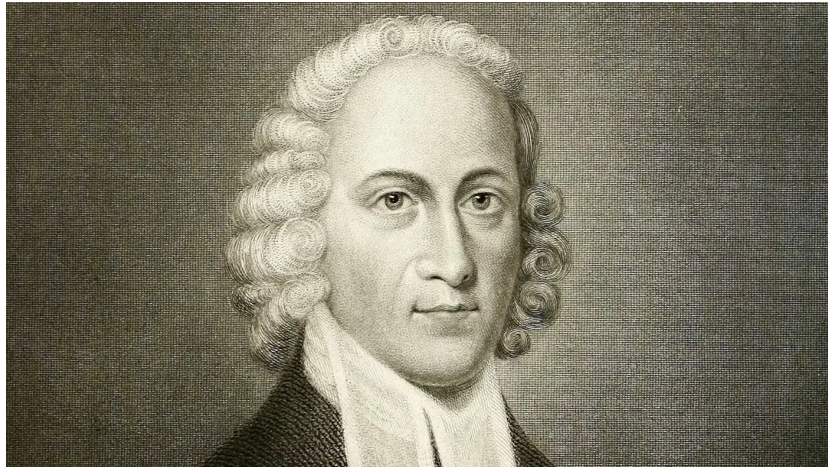


LE PARDON DES PLUS
GRANDS PÉCHEURS



LE PARDON DES PLUS GRANDS PÉCHEURS

Jonathan Edwards



Traduit par *Ressources Bibliques*



Table des matières

1. Voir sa misère et être sensible à son besoin de miséricorde	2
2. Applications	6

Le pardon des plus grands pécheurs

« C'est à cause de ton nom, ô Eternel ! Que tu pardonneras mon iniquité, car elle est grande » (Ps 25.11).

Il ressort clairement de certains passages de ce psaume que, lorsqu'il a été rédigé, David traversait une période d'affliction et de danger. Cela apparaît notamment aux versets 15 et suivants : « Je tourne constamment les yeux vers l'Eternel, Car il fera sortir mes pieds du filet » (Ps 25.15), etc. Sa détresse lui fait penser à ses péchés et le conduit à les confesser, ainsi qu'à implorer le pardon de Dieu, comme il convient en période d'affliction. « Ne te souviens pas des fautes de ma jeunesse ni de mes transgressions » (Ps 25.7). « Vois ma misère et ma peine, et pardonne tous mes péchés » (Ps 25.18).

On remarque dans le texte les arguments que le psalmiste utilise pour implorer le pardon.

1. Il implore le pardon pour l'amour du nom de Dieu. Il n'attend pas le pardon en raison d'une quelconque justice ou mérite de sa part, pour les bonnes actions qu'il aurait accomplies, ou pour une quelconque compensation qu'il aurait apportée pour ses péchés ; bien que si la justice de l'homme pouvait être un argument valable, David aurait eu autant de raisons de plaider que la plupart des autres. Mais il supplie Dieu de le faire pour l'amour de son propre nom, pour sa propre gloire, pour la gloire de sa grâce gratuite, et pour l'honneur de sa fidélité à l'alliance.

2. Le psalmiste invoque la gravité de ses péchés pour plaider en faveur de la miséricorde. Non seulement il ne se prévaut pas de sa propre justice, ni de la légèreté de ses péchés ; non seulement il ne dit pas : « Pardonne mon iniquité, car j'ai fait beaucoup de bien pour la compenser » ; ou encore : « Pardonne mon iniquité, car elle est légère, et tu n'as pas de raison valable de te mettre en colère contre moi » ; mon iniquité n'est pas si grande que tu aies une juste cause de t'en souvenir contre moi ; mon offense n'est pas telle que tu ne puisses pas assez bien la passer sous silence » ; mais au contraire, il dit : « Pardonne mon iniquité, car elle est grande » ; il invoque la gravité de son péché, et non sa légèreté ; il renforce sa prière par cette considération, que ses péchés sont très odieux.

Mais comment pouvait-il en faire une demande de pardon ? Je réponds : parce que plus son iniquité était grande, plus il avait besoin de pardon. C'est comme s'il avait dit : « Pardonne mon iniquité, car elle est si grande que je ne peux supporter le châ-timent ; mon péché est si grand que j'ai besoin de pardon ; mon sort sera extrêmement

misérable, à moins que tu ne daignes me pardonner ». Il se sert de la gravité de son péché pour renforcer sa demande de pardon, tout comme un homme se servirait de l'ampleur d'une calamité pour implorer de l'aide. Quand un mendiant implore du pain, il invoquera l'ampleur de sa pauvreté et de son besoin. Quand un homme en détresse implore la pitié, quel argument plus approprié peut-on invoquer que l'extrême gravité de sa situation ? Et Dieu accepte un tel argument : car rien en nous ne l'émeut à la miséricorde envers nous, si ce n'est la misère de notre condition. Il n'a pas pitié des pécheurs parce qu'ils en sont dignes, mais parce qu'ils ont besoin de sa pitié.

DOCTRINE : Si nous nous tournons véritablement vers Dieu pour obtenir sa miséricorde, la gravité de notre péché ne sera pas un obstacle au pardon. Si c'était le cas, David ne s'en serait jamais servi comme argument pour implorer le pardon, comme nous le voyons dans le texte.

Les éléments suivants sont nécessaires pour que nous venions véritablement vers Dieu en quête de miséricorde :

1. Voir sa misère et être sensible à son besoin de miséricorde

Que nous reconnaissons notre misère et prenions conscience de notre besoin de miséricorde. Ceux qui ne sont pas conscients de leur misère ne peuvent véritablement se tourner vers Dieu pour obtenir sa miséricorde ; car c'est là l'essence même de la miséricorde divine : la bonté et la grâce de Dieu envers les misérables. Sans misère chez celui qui en fait l'objet, il ne peut y avoir d'exercice de la miséricorde. Supposer la miséricorde sans supposer la misère, ou la pitié sans calamité, est une contradiction : c'est pourquoi les hommes ne peuvent se considérer comme de véritables objets de miséricorde, à moins qu'ils ne se sachent d'abord misérables ; et ainsi, à moins que ce ne soit le cas, il leur est impossible de se tourner vers Dieu pour obtenir miséricorde. Ils doivent prendre conscience qu'ils sont des enfants de la colère ; que la loi est contre eux et qu'ils sont exposés à sa malédiction ; que la colère de Dieu pèse sur eux ; et qu'il est en colère contre eux chaque jour tant qu'ils sont sous le poids de la culpabilité du péché. Ils doivent être conscients qu'il est très effrayant d'être l'objet de la colère de Dieu ; qu'il est très terrible de l'avoir pour ennemi ; et qu'ils ne peuvent supporter sa colère. Ils doivent se rendre compte que la culpabilité du péché fait d'eux des créatures misérables, quelles que soient les jouissances temporelles dont ils jouissent ; qu'ils ne peuvent être que des créatures misérables et perdues tant que Dieu est en colère contre eux ; qu'ils sont sans force et doivent périr, et ce pour l'éternité, à moins que Dieu ne les aide. Ils doivent voir que leur cas est tout à fait désespéré, quoi que quiconque puisse faire pour eux ; qu'ils sont suspendus au-dessus de l'abîme de la misère éternelle ; et qu'ils y tomberont nécessairement, si Dieu n'a pas pitié d'eux.

Ils doivent prendre conscience qu'ils ne sont pas dignes que Dieu leur accorde sa miséricorde.

Ceux qui viennent véritablement vers Dieu pour obtenir miséricorde viennent en mendiants, et non en créanciers : ils viennent pour la miséricorde seule, pour la grâce

souveraine, et non pour quelque chose qui leur est dû. C'est pourquoi ils doivent reconnaître que la misère dans laquelle ils se trouvent leur est justement infligée, que la colère à laquelle ils sont exposés leur est justement menacée, et qu'ils ont mérité que Dieu soit leur ennemi et continue de l'être. Ils doivent être conscients qu'il serait juste que Dieu fasse ce qu'il a menacé de faire dans sa sainte loi, à savoir faire d'eux les objets de sa colère et de sa malédiction en enfer pour l'éternité. Ceux qui viennent à Dieu pour obtenir miséricorde de la bonne manière ne sont pas enclins à critiquer sa sévérité; mais ils viennent conscients de leur totale indignité, comme avec des cordes autour du cou, et gisant dans la poussière aux pieds de la miséricorde.

Ils doivent s'adresser à Dieu pour obtenir miséricorde, en Jésus-Christ et par lui seul. Tout leur espoir de miséricorde doit provenir de la considération de ce qu'il est, de ce qu'il a fait et de ce qu'il a souffert; et du fait qu'il n'y a sous le ciel, parmi les hommes, aucun autre nom donné par lequel nous puissions être sauvés, si ce n'est celui du Christ; qu'il est le Fils de Dieu et le Sauveur du monde; que son sang purifie de tout péché, et qu'il est si digne que tous les pécheurs qui sont en lui peuvent être pardonnés et acceptés. Il est impossible que quiconque vienne à Dieu pour obtenir miséricorde sans avoir en même temps aucun espoir de miséricorde. Le fait qu'ils viennent à Dieu pour cela implique qu'ils ont un certain espoir d'obtenir miséricorde, sinon ils ne jugeraient pas utile de venir. Mais ceux qui viennent de la bonne manière placent tout leur espoir en Christ, ou dans la considération de sa rédemption et de sa suffisance. Si des personnes viennent ainsi vers Dieu pour obtenir miséricorde, la gravité de leurs péchés ne sera pas un obstacle au pardon. Quels que soient le nombre, la gravité et l'aggravation de leurs péchés, cela ne rendra pas Dieu le moins du monde plus réticent à leur pardonner. Cela peut être démontré par les considérations suivantes :

(A) La miséricorde de Dieu suffit autant au pardon des plus grands péchés qu'à celui des plus petits; et cela parce que sa miséricorde est infinie. Ce qui est infini est autant au-dessus de ce qui est grand qu'au-dessus de ce qui est petit. Ainsi, Dieu étant infiniment grand, il est autant au-dessus des rois qu'au-dessus des mendiants; il est autant au-dessus du plus haut des anges qu'au-dessus du plus humble des vers. Une mesure finie ne se rapproche pas plus de l'étendue de ce qui est infini qu'une autre. Ainsi, la miséricorde de Dieu étant infinie, elle doit être aussi suffisante pour le pardon de tous les péchés que pour celui d'un seul. Si l'un des plus petits péchés n'est pas hors de portée de la miséricorde de Dieu, les plus grands ne le sont pas non plus, ni même dix mille d'entre eux. Cependant, il faut reconnaître que cela seul ne prouve pas la doctrine. Car bien que la miséricorde de Dieu puisse être aussi suffisante pour le pardon des grands péchés que pour les autres, il peut néanmoins y avoir d'autres obstacles, outre le manque de miséricorde. La miséricorde de Dieu peut être suffisante, et pourtant les autres attributs peuvent s'opposer à l'octroi de la miséricorde dans ces cas-là. C'est pourquoi j'observe,

(B) Que la satisfaction du Christ suffit tout autant à effacer la plus grande culpabilité que la plus petite : « le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché » (1 Jn 1.7). « Et que quiconque croit est justifié par lui de toutes les choses dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse » (Ac 13.39). Tous les péchés de ceux qui viennent véritablement à Dieu pour obtenir miséricorde, quels qu'ils soient, sont expiés, si Dieu

est vrai lorsqu'il nous le dit ; et s'ils sont expiés, il n'est certainement pas incroyable que Dieu soit prêt à les pardonner. Ainsi, puisque le Christ a pleinement expié tous les péchés, ou a accompli une expiation suffisante pour tous, il n'y a désormais aucune contradiction avec la gloire des attributs divins à pardonner les plus grands péchés de ceux qui viennent à lui de la bonne manière pour cela. Dieu peut désormais pardonner aux plus grands pécheurs sans porter atteinte à l'honneur de sa sainteté. La sainteté de Dieu ne lui permettra pas de donner la moindre approbation au péché, mais l'incite à rendre des témoignages appropriés de sa haine pour celui-ci. Mais le Christ ayant expié le péché, Dieu peut désormais aimer le pécheur, sans donner aucune approbation au péché, aussi grand pécheur qu'il ait pu être. Le fait qu'il ait déversé sa colère sur son propre Fils bien-aimé, lorsque celui-ci a pris la culpabilité du péché sur lui, était un témoignage suffisant de l'horreur que Dieu a du péché. Rien ne peut mieux montrer l'horreur que Dieu a du péché que cela. Si toute l'humanité avait été condamnée éternellement, cela n'aurait pas été un témoignage aussi grand.

Dieu peut, par le Christ, pardonner au plus grand des pécheurs sans porter atteinte à l'honneur de sa majesté. L'honneur de la majesté divine exige certes une réparation ; mais les souffrances du Christ réparent pleinement le tort causé. Aussi grand que soit le mépris, si une personne aussi honorable que le Christ se charge d'être le Médiateur pour le coupable et souffre tant pour lui, cela répare pleinement le tort causé à la Majesté du ciel et de la terre. Les souffrances du Christ satisfont pleinement la justice. La justice de Dieu, en tant que Souverain et Juge suprême du monde, exige le châtiment du péché. Le Juge suprême doit juger le monde selon une règle de justice. Dieu ne fait pas preuve de miséricorde en tant que juge, mais en tant que souverain ; c'est pourquoi l'exercice de sa miséricorde en tant que souverain et celui de sa justice en tant que juge doivent être rendus cohérents l'un avec l'autre ; et cela s'accomplit par les souffrances du Christ, dans lesquelles le péché est pleinement puni et la justice satisfaite. « C'est lui que Dieu a destiné à être, par son sang pour ceux qui croiraient, victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience ; il montre ainsi sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus » (Ro 3.25–26). La loi n'est pas un obstacle au pardon du plus grand des péchés, si seulement les hommes viennent sincèrement à Dieu pour obtenir miséricorde : Car le Christ a accompli la loi ; il en a porté la malédiction dans ses souffrances : « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous – car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois » (Ga 3.13).

(C) Le Christ ne refusera pas de sauver les plus grands pécheurs qui, de manière juste, viennent vers Dieu pour obtenir miséricorde ; car telle est son œuvre. Son rôle est d'être le Sauveur des pécheurs ; c'est l'œuvre pour laquelle il est venu dans le monde ; et c'est pourquoi il ne s'y opposera pas. Il n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la repentance (Mt 9.13). Le péché est précisément le mal qu'il est venu remédier dans le monde : c'est pourquoi il ne reprochera à aucun homme d'être très pécheur. Plus il est pécheur, plus il a besoin du Christ. La nature pécheresse de l'homme était la raison de la venue du Christ dans le monde ; c'est précisément de cette misère qu'il est venu délivrer les hommes. Plus ils en sont atteints, plus ils ont besoin d'être délivrés ; « Jésus les ayant entendus leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de

médecin, mais les malades » (Mt 9.12). Le médecin ne fera pas de l'urgence du besoin de celui qui vient le consulter un obstacle à sa guérison. Si un médecin compatissant vient parmi les malades et les blessés, il ne refusera certainement pas de guérir ceux qui en ont le plus besoin, s'il est capable de les guérir.

(D) C'est là que réside en grande partie la gloire de la grâce par la rédemption du Christ, à savoir dans sa suffisance pour pardonner les plus grands pécheurs. Tout le dispositif du chemin du salut a pour but de glorifier la grâce gratuite de Dieu. Dieu avait dans son cœur, depuis toute éternité, de glorifier cet attribut ; c'est pourquoi le dessein de sauver les pécheurs par le Christ a été conçu. La grandeur de la grâce divine apparaît très clairement dans le fait que Dieu, par le Christ, sauve les plus grands transgresseurs. Plus la culpabilité d'un pécheur est grande, plus la grâce manifestée dans son pardon est glorieuse et merveilleuse : « mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé » (Ro 5.20). L'apôtre, en racontant quel grand pécheur il avait été, souligne l'abondance de la grâce dans son pardon, dont sa grande culpabilité a été l'occasion : « moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent. Mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité ; et la grâce de notre Seigneur a surabondé, avec la foi et l'amour qui est en Jésus-Christ » (1 Ti 1.13–14). Le Rédempteur est glorifié, en ce qu'il se montre suffisant pour racheter ceux qui sont extrêmement pécheurs, en ce que son sang se montre suffisant pour laver la plus grande culpabilité, en ce qu'il est capable de sauver les hommes jusqu'au bout, et en ce qu'il rachète même de la plus grande misère. C'est l'honneur du Christ de sauver les plus grands pécheurs lorsqu'ils viennent à lui, tout comme c'est l'honneur d'un médecin de guérir les maladies ou les blessures les plus désespérées. Il ne fait donc aucun doute que le Christ sera disposé à sauver les plus grands pécheurs, s'ils viennent à lui ; car il ne manquera pas de se glorifier lui-même et de mettre en avant la valeur et la vertu de son propre sang. Puisqu'il s'est ainsi dépensé sans compter pour racheter les pécheurs, il ne manquera pas de montrer qu'il est capable de les racheter jusqu'au bout.

(E) Le pardon est autant offert et promis aux plus grands pécheurs qu'à quiconque, s'ils viennent sincèrement vers Dieu pour implorer sa miséricorde. Les invitations de l'Évangile sont toujours formulées en termes universels : « Vous tous qui avez soif, venez aux eaux » (És 55.1) ; « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos » (Mt 11.28) ; et « que celui qui a soif vienne ; que celui qui veut prenne de l'eau de la vie, gratuitement » (Ap 22.17). Et la voix de la Sagesse s'adresse aux hommes en général : « Hommes, c'est à vous que je crie, Et ma voix s'adresse aux fils de l'homme » (Pr 8.4). Non pas aux hommes vertueux, ni aux hommes religieux, mais à vous, ô hommes. Ainsi, le Christ promet : « et je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi » (Jn 6.37). Telle est l'instruction que le Christ donne à ses apôtres après sa résurrection : « Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc 16.15-16). Ce qui est conforme à ce que dit l'apôtre, à savoir que « l'Évangile que vous avez entendu, qui a été prêché à toute créature sous le ciel » (Col 1.23).

2. Applications

Le but de ce sujet est d'encourager les pécheurs dont la conscience est accablée par un sentiment de culpabilité à se tourner immédiatement vers Dieu, par l'intermédiaire du Christ, pour obtenir miséricorde. Si vous vous présentez devant Lui de la manière que nous avons décrite, les bras de la miséricorde sont ouverts pour vous accueillir. Vous n'avez pas à craindre davantage de venir à Lui à cause de vos péchés, aussi graves soient-ils. Même si vous aviez sur votre conscience autant de culpabilité que tous les méchants de ce monde et toutes les âmes damnées de l'enfer, si vous venez à Dieu pour implorer sa miséricorde, conscients de votre propre bassesse et cherchant le pardon uniquement par la miséricorde gratuite de Dieu en Christ, vous n'auriez pas à craindre ; la gravité de vos péchés ne serait pas un obstacle à votre pardon. Par conséquent, si vos âmes sont accablées et que vous êtes angoissés par la crainte de l'enfer, vous n'avez plus besoin de porter ce fardeau ni de souffrir cette angoisse. Si vous le voulez seulement, vous pouvez venir librement vous décharger, jeter tous vos fardeaux sur le Christ et vous reposer en lui.

Mais je vais maintenant répondre à certaines OBJECTIONS que certains pécheurs éveillés pourraient être prêts à formuler contre ce que je les exhorte à faire.

(A) Certains pourraient être tentés de rétorquer : « J'ai passé ma jeunesse et le meilleur de ma vie dans le péché, et je crains que Dieu ne m'accepte pas, alors que je ne lui offre que ma vieillesse ». À cela, je répondrais : Dieu a-t-il dit quelque part qu'il n'accepterait pas les vieux pécheurs qui viennent à lui ? Dieu a souvent fait des offres et des promesses en termes universels ; y a-t-il une telle exception ? Le Christ dit-il : « Que tous ceux qui ont soif viennent à moi et boivent, sauf les vieux pécheurs » ? « Venez à moi, vous tous qui peinez et qui êtes chargés, sauf les vieux pécheurs, et je vous donnerai du repos » ? « Celui qui vient à moi, je ne le rejeterai en aucune manière, s'il n'est pas un vieux pécheur » ? Avez-vous jamais lu une telle exception quelque part dans la Bible ? Et pourquoi céderiez-vous à des exceptions que vous inventez de votre propre chef, ou plutôt que le diable met dans votre tête, et qui n'ont aucun fondement dans la parole de Dieu ? En effet, il est plus rare que les vieux pécheurs soient disposés à venir que les autres ; mais s'ils viennent, ils sont acceptés aussi volontiers que n'importe qui d'autre.

(B) Lorsque Dieu accepte les jeunes, ce n'est pas en raison du service qu'ils sont susceptibles de lui rendre par la suite, ni parce que la jeunesse mérite davantage d'être acceptée que la vieillesse. Vous semblez vous méprendre complètement sur la question en pensant que Dieu ne vous acceptera pas parce que vous êtes vieux ; comme s'il acceptait volontiers les personnes dans leur jeunesse parce que celle-ci mérite davantage son acceptation ; alors qu'il n'est que pour l'amour de Jésus-Christ que Dieu est disposé à accepter quiconque.

Vous dites que votre vie est presque finie, et vous craignez que le meilleur moment pour servir Dieu soit passé ; et que, par conséquent, Dieu ne vous acceptera plus maintenant ; comme si c'était en raison du service que les personnes sont susceptibles de lui rendre, après leur conversion, qu'il les accepte. Mais un esprit d'autosatisfaction est à l'origine de telles objections. Les hommes ne peuvent se défaire de l'idée que c'est

pour quelque bonté ou service de leur part, accompli ou que l'on s'attend à ce qu'ils accomplissent, que Dieu accepte les personnes et les accueille dans sa faveur. En effet, ceux qui refusent à Dieu leur jeunesse, la meilleure partie de leur vie, et la passent au service de Satan, pèchent terriblement et provoquent Dieu; et très souvent, il les abandonne à l'endurcissement du cœur lorsqu'ils sont devenus vieux. Mais s'ils sont disposés à accepter le Christ lorsqu'ils sont vieux, il est tout aussi prêt à les accueillir que n'importe qui d'autre; car en cette matière, Dieu ne tient compte que du Christ et de sa dignité.

(C) Mais, dira-t-on, je crains d'avoir commis des péchés propres aux réprouvés. J'ai péché contre la lumière et contre de fortes convictions de conscience; j'ai péché avec présomption; et j'ai tellement résisté aux efforts de l'Esprit de Dieu que je crains d'avoir commis des péchés qu'aucun des élus de Dieu ne commet jamais. Je ne peux pas imaginer que Dieu abandonne jamais celui qu'il a l'intention de sauver, pour qu'il continue à commettre des péchés contre tant de lumière et de conviction, et avec une telle présomption horrible. D'autres diront peut-être: j'ai eu des élans de cœur contre Dieu; des pensées blasphématoires, un esprit rancunier et malveillant; j'ai abusé de la miséricorde et des efforts de l'Esprit, j'ai foulé aux pieds le Sauveur, et mes péchés sont de ceux qui sont propres à ceux qui sont voués à la damnation éternelle. À tout cela, je répondrais:

(1) Il n'y a pas de péché propre aux réprouvés, si ce n'est le péché contre le Saint-Esprit. En trouvez-vous d'autres dans la Parole de Dieu? Et si vous n'en trouvez pas là-bas, sur quoi vous fondez-vous pour penser une telle chose? Quelle autre règle avons-nous pour juger de ces questions, si ce n'est la Parole divine? Si nous osons aller au-delà, nous nous retrouverons lamentablement dans les ténèbres. Lorsque nous prétendons aller plus loin dans nos déterminations que la parole de Dieu, Satan s'empare de nous et nous conduit. Il vous semble que de tels péchés sont propres aux réprouvés, et que Dieu ne les pardonne jamais. Mais quelle raison pouvez-vous en donner, si vous n'avez pas de parole de Dieu pour le révéler? Est-ce parce que vous ne voyez pas comment la miséricorde de Dieu est suffisante pour pardonner, ou le sang du Christ pour purifier de tels péchés présomptueux? Si tel est le cas, c'est parce que vous n'avez pas encore vu combien la miséricorde de Dieu est grande; vous n'avez pas vu la suffisance du sang du Christ, et vous ne savez pas jusqu'où s'étend sa vertu. Certaines personnes élues se sont rendues coupables de toutes sortes de péchés, à l'exception du péché contre le Saint-Esprit; et à moins que vous ne vous soyez rendu coupable de celui-ci, vous ne vous êtes rendu coupable d'aucun de ceux qui sont propres aux réprouvés.

(2) Il se peut que certains hommes aient moins de chances de croire, en raison des péchés qu'ils ont commis, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils seront moins facilement pardonnés lorsqu'ils croiront. Il faut reconnaître que certains pécheurs courent un plus grand risque d'aller en enfer que d'autres. Bien que tous soient en grand danger, certains ont moins de chances d'être sauvés. Certains ont moins de chances de se convertir et de venir à Christ; mais tous ceux qui viennent à lui sont acceptés avec la même empressement; et il y a autant d'encouragement pour un homme à venir à Christ que pour un autre. Les péchés que vous mentionnez sont en effet extrêmement odieux et provoquent la colère de Dieu, et exposent d'une manière particulière l'âme au danger de la damnation, et au danger d'être livrée à un endurcissement définitif

du cœur ; et Dieu livre plus souvent les hommes au jugement de l'endurcissement définitif pour de tels péchés que pour d'autres. Pourtant, ils ne sont pas propres aux réprouvés ; il n'y a qu'un seul péché qui le soit, à savoir celui contre le Saint-Esprit. Et malgré les péchés que vous avez commis, si vous trouvez dans votre cœur la force de venir à Christ et de vous unir à lui, vous ne serez pas pour autant moins volontiers acceptés parce que vous avez commis de tels péchés. - Bien que Dieu amène plus rarement certains types de pécheurs à venir à Christ que d'autres, ce n'est pas parce que sa miséricorde ou la rédemption de Christ ne leur suffisent pas autant qu'aux autres, mais parce que, dans sa sagesse, il juge bon de dispenser ainsi sa grâce, afin de freiner la méchanceté des hommes ; et parce qu'il est de sa volonté d'accorder la grâce de la conversion par l'usage de moyens, parmi lesquels figure celui-ci, à savoir mener une vie morale et religieuse, conforme à notre lumière et aux convictions de notre conscience. Mais dès qu'un pécheur est disposé à venir à Christ, la miséricorde est aussi prête pour lui que pour n'importe qui d'autre. Il n'est fait aucune considération de ses péchés ; qu'il ait été aussi pécheur soit-il, ses péchés ne sont pas retenus ; Dieu ne les lui reproche pas.

(D) Mais ne vaudrait-il pas mieux que je reste ainsi jusqu'à ce que je me sois amélioré, avant de me permettre de venir vers le Christ ? J'ai été, et je me vois encore aujourd'hui, très mauvais ; mais j'espère m'amender et devenir, au moins, moins mauvais : alors j'aurai davantage le courage de venir vers Dieu pour implorer sa miséricorde. En réponse à cela,

(1) Considère à quel point tu agis de manière déraisonnable. Vous vous efforcez de vous ériger en vos propres sauveurs ; vous vous efforcez d'obtenir quelque chose par vous-mêmes, grâce à quoi vous pourriez être plus facilement acceptés. Il apparaît donc par là que vous ne cherchez pas à être acceptés uniquement à cause du Christ. Et n'est-ce pas là priver le Christ de la gloire d'être votre seul Sauveur ? Pourtant, c'est ainsi que vous espérez amener le Christ à vouloir vous sauver.

(2) Vous ne pourrez jamais venir à Christ, à moins de reconnaître d'abord qu'il ne vous acceptera pas plus volontiers pour quoi que ce soit que vous puissiez faire. Vous devez d'abord comprendre qu'il est tout à fait vain d'essayer de vous améliorer de quelque manière que ce soit. Vous devez comprendre que vous ne pouvez jamais vous rendre plus dignes, ni moins indignes, par quoi que ce soit que vous puissiez accomplir.

(3) Si jamais vous venez véritablement à Christ, vous devez comprendre qu'il y a en lui tout ce qu'il faut pour votre pardon, même si vous n'êtes pas meilleurs que vous ne l'êtes. Si vous ne voyez pas que Christ suffit à vous pardonner, sans qu'aucune de vos propres vertus ne puisse vous recommander, vous ne viendrez jamais de manière à être acceptés par lui. La manière d'être accepté est de venir — non pas en vous appuyant sur le fait que vous vous êtes rendus meilleurs, plus dignes ou moins indignes, mais — en vous appuyant uniquement sur la dignité du Christ et la miséricorde de Dieu.

(4) Si jamais vous venez véritablement au Christ, vous devez venir à lui pour qu'il vous rende meilleurs. Vous devez venir comme un patient vient chez son médecin, avec ses maladies ou ses blessures à soigner. Étalez toute votre méchanceté devant lui, et ne plaidez pas votre bonté ; mais plaidez votre méchanceté, et votre besoin à cause de

cela : et dites, comme le psalmiste dans le texte, non pas « C'est à cause de ton nom, ô Éternel ! Que tu pardonneras mon iniquité, car elle est grande » (Ps 25.11).